



Lac-Etchemin

Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

**OBJET: PROGRAMME D'INCITATION À LA FLORAISON DES COMMERCES, INDUSTRIES ET INSTITUTIONS.**

Madame, Monsieur,

Et oui, nous sommes déjà en année de réévaluation de notre classification pour les Fleurons. Je vous rappelle qu'à l'automne 2021, la Municipalité de Lac-Etchemin s'est mérité quatre **(4) Fleurons** du Québec pour l'édition (2021-2023), ce qui est très bien (4 sur une possibilité de 5), et c'est grâce à votre bonne participation. Nous pouvons tous être très fiers de cette belle reconnaissance. Encore cette année, nous aimerions solliciter votre participation afin de garder cette classification et peut-être même la bonifier.

Vous êtes de plus en plus nombreux à fleurir l'entrée de votre commerce, la dernière évaluation des Fleurons en est une preuve tangible. Toutefois, il y a encore place à l'amélioration et nous souhaitons augmenter votre participation cette année.

Donc, afin de vous aider nous vous invitons tous, propriétaires, locataires, dirigeants d'entreprises, commerçants et professionnels de bureaux d'affaires à contribuer et à encourager l'émergence d'initiatives et d'actions de nature horticole sur tout le territoire municipal au cours de la prochaine période estivale, en vous prévalant de notre programme d'aide.

**Ce programme se résume comme suit : pour tout bâtiment dont la vocation principale est commerciale, industrielle ou institutionnelle, la municipalité remboursera 50% de vos achats de végétaux (preuve à l'appui) jusqu'à concurrence de 250 \$. Vous devez acheter pour un minimum de 100 \$ avant taxe de végétaux et ceux-ci devront être placés dans la cour avant de votre commerce.** Cette aide ne peut être combinée à un autre programme. Vous avez jusqu'au **30 juin prochain (inclusivement)** pour faire votre demande de remboursement à nos bureaux en apportant vos preuves d'achat. Notez que les aménagements doivent respecter les réglementations en vigueur.

Pour ceux qui n'ont que des espaces asphaltés ou bétonnés, il y a toujours la possibilité de déposer des potées fleuries à l'entrée de votre commerce ou encore

ajouter des jardinières suspendues. Pour les autres, qui ont l'espace requis, la plantation d'arbres ou d'arbustes agrémenterait assurément l'immeuble. Une autre alternative est de faire une ou deux plates-bandes de vivaces qui requièrent peu d'entretien. Pour de bons conseils sur les types de plantes à acheter et adapter à vos besoins, contactez des spécialistes qui pourront vous guider.

Enfin, certains diront que c'est une perte de temps et d'argent, mais la participation à cette classification n'est pas qu'une question de beauté ou d'exploits horticoles, c'est une belle visibilité que nous obtenons sur une plateforme qui est vue à la grandeur du Québec et qui témoigne de la fierté qu'ont les citoyens et les propriétaires de commerces envers leur milieu de vie. Une grande clientèle touristique accorde de l'importance à ce titre, cette distinction incite les gens à venir nous visiter et aussi à s'installer dans la région. Donc, vous avez avantage à y participer car vous gagnerez, nous l'espérons, en visibilité et en clientèle.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette invitation à fleurir votre entreprise et nous espérons que vous saurez répondre à nos attentes, toujours dans un but d'avoir un milieu de vie plus propre, plus vert et plus sain.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples détails. Merci à l'avance pour votre collaboration. Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Eric Guenette**

Directeur des services publics de l'urbanisme et de l'environnement